

Intersyndicale (CGT – CFDT – FO – CFTC – CFE CGC)
et comité de lutte de Continental Clairoix.

ARRÊT DES POURSUITES **CONTRE LES SALARIES DE CONTINENTAL**

APPEL A TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET A TOUS LES
PARTIS POLITIQUES POUR LES SOUTENIR LORS DE LEUR
MANIFESTATION DE GARE DU NORD AU MINISTERE DE LA JUSTICE
MERCREDI 24 JUIN - 10H30

Après 3 mois et demi de lutte les 1120 salariés de Continental ont arraché l'essentiel de leurs revendications. Dans le cadre de ce conflit les plus hautes instances de l'Etat avaient annoncé leur intention de poursuivre la direction du groupe Continental pour les délits successifs dont elle s'était rendue coupable à l'occasion de la mise en route de la fermeture de l'usine de Continental Clairoix. Des délits graves qui ont pour conséquences de précipiter des milliers de famille vers l'inconnu et ruiner une région entière.

Non seulement le gouvernement, l'Etat, les autorités judiciaires n'ont entamé aucune poursuite contre les « patrons voyous » de Continental, mais ils ont couvert, et se sont donc rendus complices de leurs agissements. Et voilà qu'en plus les autorités du ministère de la justice refusent de faire demander l'arrêt des poursuites et la relaxe des 7 salariés de Continental qui sont convoqués le 17 juillet devant le tribunal de Compiègne, poursuivis pour la manifestation du 21 avril 2009 à la sous-préfecture. Pourtant, c'est 2 heures après cette manifestation que le porte parole du gouvernement a annoncé que l'Etat allait enfin respecter les engagements qu'il avait pris 1 mois plus tôt et mettre sur pied la réunion tripartite que le représentant du Président de la République s'était engagé à organiser dès le 25 mars.

Il est évident que le refus opposé mardi 16 juin par le porte parole de la ministre de la Justice aux demandes de l'intersyndicale, totalement unie, est une attaque contre tous les travailleurs de Continental, et bien au-delà contre tous les travailleurs du pays. On voudrait au travers de la prise d'otages de 7 ouvriers ou militants syndicalistes, non seulement punir les travailleurs pour leur lutte légitime, mais à travers ce procès faire entendre à tous les travailleurs du pays qui voudraient défendre leurs droits et leur peau qu'ils doivent s'attendre aux foudres de la justice. En clair on veut montrer que l'Etat protège les vrais délinquants de masse, le grand patronat, et qu'il entend poursuivre et faire baisser la tête aux victimes qui n'accepteraient pas leur sort sans réagir.

Nous, travailleurs de Continental, nous le refusons. Nous demandons que tous ceux qui se sentent solidaires de notre lutte et de nos demandes, tous ceux qui font passer avant tout le droit des travailleurs à se défendre, s'associent à nous mercredi 24 juin, et appuient notre demande d'audience et nos revendications d'arrêt des poursuites.

E-mail : continental-cgt@wanadoo.fr

Tél : Xavier Mathieu - 06 11 02 92 19